



B1 B1(v) B2 B2(v) BR BC

Objectifs

- Donner les prescriptions de sécurité électrique conformément à la circulaire DGT 2012/12 du 9 octobre 2012
- Être capable de mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par NF C18 510
- Identifier les dangers de l'électricité, analyser le risque électrique et intégrer la prévention dans l'organisation du travail
- Appliquer les mesures de prévention et les instructions de l'employeur
- Identifier la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Programme – Contenu - Modalités d'évaluations

Enseignement théorique :

- Évaluation des risques
- Dangers de l'électricité
- Appareillages en Basse Tension : limites, zones et opérations liées
- Équipements de protection
- Rôles et titres d'habilitations
- Procédure et déroulement des travaux hors tension
- Procédure et déroulement des interventions
- Opérations spécifiques de manœuvres, mesurages, vérifications et essais
- Procédure en cas d'accident électrique
- Procédure en cas d'incendie électrique
- Chargé de travaux, le chargé de consignation : rôles et opérations
- Chargé d'interventions générales : rôle et opérations

Enseignement pratique :

- Travaux pratiques sur des équipements pédagogiques

Modalités pédagogiques

La formation est constituée d'apports théoriques et pratiques.

Public - Prérequis

Électricien, agent ou technicien de maintenance, installateur ou dépanneur, etc..

Durée - Dates

3 jours

Nous consulter pour les dates de formation

1 stagiaire minimum – 12 stagiaires maximum